

Avis de constitution

SOCIETE « EBURNIE SOCIETE IMMOBILIERE, D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME » en abrégé « ESIAUR SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, Agriculture, Lot 42_44,
Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EBURNIE SOCIETE IMMOBILIERE, D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME » en abrégé « ESIAUR SARL »

Objet : Lotissement, Aménagement foncier, Urbanisme, Opération Immobilière, réalisation de tous Travaux Publics, de tous Travaux en Bâtiments, d'Electricité, d'Electrification, d'Informatique et Réseau, de Génie Civil, d'Achat et Vente de biens Immobiliers, de Matériaux et Matériels de Constructions, de Design Intérieur, d'Administration et Gestion de tous biens Immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Agriculture, Lot 42_44,
Ilot 02

Dirigeant(s) M AGNINI MAMADOU (COGÉRANT), M AGNINI
FOFIE DJEDOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07562 du 13/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55725/GTCA/RC/2024 du 13/09/2024

